

Autorisation parentale pour sortie trimestrielle des internes

Année scolaire 2023 – 2024

Cocher la période concernée :

Trimestre 1

Trimestre 2

Trimestre 3

Pour les sorties trimestrielles, seul ce document fait foi d'autorisation (à envoyer par mail à vsren@ac-nantes.fr, ou à déposer auprès des CPE).

- ✓ Nom et prénom de l'élève :
- ✓ Classe :
- ✓ Numéro de chambre et de dortoir :
- ✓ Date de la sortie :
- ✓ Heure de départ du lycée :
- ✓ Heure de retour au lycée : (22h00 au plus tard)

En cas de retard, merci de contacter la CPE d'astreinte au 06 08 77 81 74

- ✓ Numéro personnel de l'élève :

Date et signature des responsables légaux :

Signature de l'élève majeur :